

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT
2011-2012**



Techniques d'intervention en loisir

391.A0

Mot du directeur des études

Chère étudiante, cher étudiant,

C'est avec plaisir que je vous accueille au cégep de Saint-Laurent. Soyez assuré que tout le personnel ne néglige aucun effort afin de vous soutenir dans votre expérience collégiale.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition afin de vous aider à la réussite de vos études. Qu'il s'agisse de centres d'aide, de tutorat par les pairs, d'encadrement particulier offert par les programmes, toutes ces mesures ont pour objectif commun votre réussite et, ultimement, votre diplomation. Cependant, l'engagement dans votre projet d'études demeure une condition essentielle. En effet, tous ces services d'aide ne peuvent vous dispenser de votre responsabilité à cet égard.

Dans cet esprit, je vous encourage à prendre quelques minutes afin de découvrir ce guide de l'étudiant. Les informations qu'il contient vous aideront à mieux cheminer tout au long de votre parcours au cégep.

Enfin, sachez que votre réussite constitue une priorité pour l'ensemble du personnel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Je vous souhaite d'excellentes études au cégep de Saint-Laurent !

Mathieu Cormier
Directeur des études

Mot des professeurs du programme

Bonjour,

Nous nous réjouissons de vous compter parmi notre clientèle. Voilà que s'amorce un cheminement pédagogique que nous allons partager durant les années à venir. Nous le souhaitons le plus enrichissant possible et espérons répondre à vos attentes.

Dorénavant, nous avons un but commun : l'obtention de votre diplôme d'études collégiales (DEC). Pour ce faire, nous vous offrons nos ressources et notre entière collaboration. De votre côté, vous devrez coopérer. Vous pouvez le faire dès maintenant en lisant attentivement le présent guide qui renferme les balises nécessaires à l'obtention de votre diplôme. Des questions peuvent surgir ... N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour avoir des explications supplémentaires.

Nous vous souhaitons un franc succès tout au long de vos études.

Les professeurs du programme
Techniques d'intervention en loisir

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES	1
MOT DU RESPONSABLE DU PROGRAMME	1
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	3
LA FORMATION SPÉCIFIQUE	5
FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	8
Gestion du cheminement scolaire dans le programme 391.A0	11
LA FORMATION GÉNÉRALE	12
LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME	13
LA GRILLE DE COURS	13
La grille de cours	
Les préalables	
Le choix de cours	
L'abandon d'un cours	
Les échecs	
Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire	
La sanction des études	
L'épreuve synthèse	
Le cadre général	
Les objectifs	
L'admissibilité	
AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS	15
ANNEXE 1	16
FORMATION GÉNÉRALE	
LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)	16
Formation générale commune en littérature	
Formation générale propre en littérature	
LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE	17
Formation générale commune en philosophie	
Formation générale propre en philosophie	
LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE	19
Formation en éducation physique	
ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	20
LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)	22
Formation en anglais langue seconde	
LES COURS COMPLÉMENTAIRES	24
COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS	24

Ce document vous est remis lors de votre inscription dans votre programme. Vous devez le conserver tout au long de vos études au Collège. Pour chacun des programmes, une copie électronique du guide est disponible sur le site Web du Collège.

Les informations contenues dans ce guide étaient à jour le 31 mars 2011 et s'adressent aux nouveaux étudiants admis à la session d'automne 2011.

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* précise les règles et les modalités concernant le cadre dans lequel se dérouleront vos études. Ce document contient les renseignements généraux sur l'organisation et la gestion de votre programme d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Il est complété par le *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* et la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège. Les textes de ces règlements et de cette politique sont disponibles à la bibliothèque et sur le site Web du Collège. Chaque département possède également une *Politique départementale d'évaluation des apprentissages* (PDEA) dont la lecture est conseillée. Les exigences pédagogiques contenues dans les plans de cours sont conformes à ces politiques.

LE PROGRAMME

On vise par le programme Techniques d'intervention en loisir à former des personnes capables d'intervenir auprès de la population en général ou de groupes distincts pour répondre à leurs besoins en matière de loisir.

Description de la profession

Les techniciens ou techniciennes en loisir assument des responsabilités liées à la prestation de services en loisir et, plus particulièrement, en assurant des tâches de planification, d'organisation, de coordination, d'animation et d'évaluation d'activités à caractère sociorécréatif. On les trouve dans différents milieux, que ce soit au niveau scolaire, municipal, institutionnel, communautaire, et dans divers organismes privés privilégiant l'intervention en loisir. Cette variété de milieux de travail met en relief la très grande diversité des clientèles avec lesquelles le technicien ou la technicienne est appelé(e) à travailler.

L'évolution constante du marché du travail, c'est-à-dire l'élargissement et la complexification des tâches, exige la formation de personnes compétentes et polyvalentes dans l'exercice de leurs fonctions. En effet, le programme permet à l'étudiant de développer ses capacités par l'acquisition, entre autres, de notions et de techniques en animation de personnes et de groupes ainsi qu'en gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

Les buts du programme sont les suivants :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par une sensibilisation à l'entrepreneuriat;
- acquérir une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une maîtrise suffisante de la langue anglaise parlée et écrite;
- développer une pensée rationnelle, rigoureuse et critique;
- susciter l'intérêt de prendre en charge sa condition physique de façon autonome et responsable.

Enfin, on vise dans le programme Techniques d'intervention en loisir à permettre à la personne d'évoluer adéquatement dans son milieu de travail, en favorisant l'adoption ou le développement des attitudes et des comportements suivants :

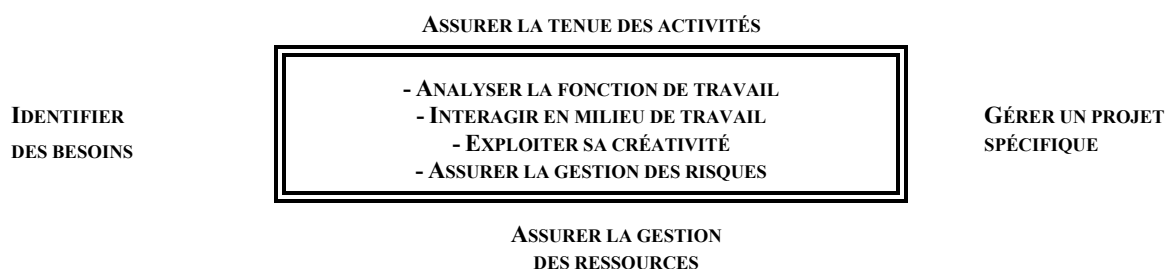
- permettre à la personne de développer une approche dans laquelle on tient compte des caractéristiques des clientèles et de leurs milieux d'appartenance;
- faire en sorte que la personne ait le souci constant de répondre aux besoins de la clientèle de façon sécuritaire et conformément aux règles de l'éthique professionnelle;
- permettre à la personne d'établir des relations humaines harmonieuses dans ses relations de travail et auprès de la clientèle;
- rendre la personne autonome sur le plan professionnel, capable de s'organiser dans toutes les facettes de son travail, de faire preuve d'initiative, de leadership ainsi que de jugement et de rapidité dans les situations imprévues;
- faire en sorte que la personne ait le souci constant d'améliorer la qualité de l'environnement et d'en assurer la protection;
- faire en sorte que la personne ait le souci d'évoluer constamment dans l'exercice de sa profession, compte tenu des changements organisationnels et administratifs.

Profil de sortie

Le programme Techniques d'intervention en loisir du cégep de Saint-Laurent a été élaboré à partir d'une analyse des besoins et des tendances exprimés par le marché du travail. Son contenu repose sur une vision du professionnel à former.

Le technicien en loisir : personnalité et compétences

- Le technicien en loisir est un professionnel polyvalent apte à travailler dans une grande variété de milieux et auprès de groupes diversifiés.
- Il est reconnu pour ses compétences en matière d'organisation et d'animation d'activités de loisir, il est en mesure d'identifier des besoins, d'assurer la tenue des activités sous sa responsabilité, d'assurer la gestion des ressources mises à sa disposition et de gérer des projets spécifiques.
- Il interagit de façon professionnelle, fait preuve de créativité et assure la sécurité des personnes et des groupes tout en agissant avec respect à l'égard de ceux-ci et de l'environnement.
- Il est dynamique, autonome, créatif et sociable.
- Il sait travailler en équipe et en concertation avec les autres intervenants de son milieu.
- Il est conscient de sa responsabilité sociale et éducative dans les différentes facettes de ses interventions.



Le programme : fondements et contenu

Le cégep de Saint-Laurent soutient que la formation, tout en respectant les exigences requises de la spécialisation, se doit d'être suffisamment diversifiée pour permettre l'adaptation aux exigences d'un domaine en constante transformation.

Le cégep de Saint-Laurent croit nécessaire d'offrir à l'élève la possibilité de faire des apprentissages variés et de les expérimenter dans des mises en situation favorisant l'acquisition des aptitudes essentielles à la pratique de la profession.

Le cégep de Saint-Laurent estime important de développer les attitudes personnelles et professionnelles qui font du technicien un collaborateur estimé et un agent de changement dans son milieu.

LA FORMATION SPÉCIFIQUE

LES COMPÉTENCES GÉNÉRALES : celles qui servent de fondations à tout le programme et dont les applications seront observables à différents moments dans la formation.

1) Analyser la fonction de travail : la définition de la profession, les conditions de travail, les tâches, les habiletés, les comportements nécessaires, les particularités des organismes et la réglementation qui encadre l'exercice de la profession.

Particularités : notions théoriques de base, rencontres avec des intervenants.

2) Analyser les caractéristiques des clientèles : la cueillette d'information, les caractéristiques des différentes clientèles et l'analyse des besoins en matière de loisir.

Particularités : répartition du contenu à l'intérieur de 7 cours.

3) Percevoir des indices significatifs : l'observation du comportement humain, l'interprétation des observations et la formulation d'hypothèses.

Particularités : initiation à l'outil informatique.

4) Assurer la gestion des risques à la santé et à la sécurité : l'évaluation des risques, la mise en place de mesures sécuritaires, la conception d'un plan d'intervention d'urgence et les premiers soins.

Particularités : contenu pratique donnant accès à la carte de secouriste.

6) Exploiter sa créativité : l'identification d'un besoin de changement, la recherche et la proposition d'idées qu'il faut développer et évaluer.

Particularités : découverte de son potentiel créateur au fil de différentes expérimentations.

7) Interagir en milieu de travail : l'établissement de relations professionnelles, la résolution de situations conflictuelles, la participation à des réunions et l'établissement de relations publiques.

Particularités : l'art de la communication sous toutes ses facettes.

10) Créer et adapter des outils de gestion : l'identification de besoins en matière d'outil, la création ou l'adaptation d'outils de planification, d'organisation ou d'évaluation.

Particularités : savoir s'organiser pour être plus efficace.

13) Encadrer des ressources humaines : la planification d'une stratégie d'encadrement, la répartition des tâches, l'évaluation du travail, et le soutien organisationnel.

Particularités : mises en situation donnant accès aux habiletés d'un superviseur.

14) Analyser les tendances du loisir : la reconnaissance de l'importance du loisir dans la société, la reconnaissance des changements sociaux et leurs impacts sur la pratique des loisirs.

Particularités : une réflexion sur la place du loisir dans la société d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

18) Recruter des ressources humaines : l'évaluation des besoins, la description des tâches, la présélection, les entrevues et les démarches qui s'ensuivent.

Particularités : le développement des aptitudes et attitudes au recrutement.

LES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES : celles qui ont les traits d'une tâche du technicien en loisir.

5) Organiser des activités de loisir : la planification de l'organisation, l'aménagement des lieux, les vérifications d'usage, l'évaluation et la tenue d'un dossier d'activité.

Particularités : l'acquisition d'une méthode et son application dans 4 cours et 2 stages.

8) Animer des activités de loisir : la planification d'une stratégie, l'accueil des participants, l'application des principes de l'animation, l'évaluation des résultats et la rédaction de rapports.

Particularités : le développement des habiletés et leurs applications dans 4 cours et 2 stages.

9) Animer la réunion d'une équipe : la préparation et la tenue de la réunion, la rédaction d'un compte rendu ou d'un procès-verbal.

Particularités : mises en situation menant au développement des comportements d'un bon animateur.

11) Assurer la gestion des ressources matérielles : la mise à jour d'un inventaire, les vérifications des ressources, les recommandations d'achat ou de location et la conception de grilles d'utilisation.

Particularités : l'expérimentation de toutes les facettes de la gestion des ressources matérielles.

12) Assurer la gestion du budget : la tenue de livres, l'établissement d'un budget, la production d'un bilan, l'élaboration d'un dossier de commandite ou d'une demande de subvention.

Particularités : 3 cours visant plus d'autonomie dans ce domaine et les applications dans 2 stages.

15) Élaborer des activités de loisir : l'analyse d'un besoin, la création ou l'adaptation d'activités, l'expérimentation et l'évaluation des résultats.

Particularités : l'expérimentation facilitant, dans des contextes variés, l'éclosion de la créativité.

16) Établir la programmation : l'étude des données, les objectifs et la conception du programme.

Particularités : l'apprentissage d'un processus complexe et l'élaboration de programmes professionnels.

17) Promouvoir les services liés au loisir : l'établissement d'une stratégie, la production d'outils promotionnels et la tenue d'une conférence de presse.

Particularités : la production de nombreux outils liés à la promotion.

19) Exécuter une activité d'autofinancement : l'organisation d'une activité d'autofinancement.

Particularités : réglementation et contenu partiel de 2 stages.

20) Encadrer la réalisation d'un projet d'activités de loisir : la cueillette de l'information, l'organisation de rencontres, la supervision du projet et la production d'un bilan.

Particularités : 1 stage de 12 heures-semaine

21) Intervenir en matière de loisir : la planification et l'organisation du travail ainsi que l'évaluation des résultats.

Particularités : 1 stage de 16 heures-semaine

Relations compétences/cours

L'ordre des compétences respecte la chronologie de leur développement dans le programme.

COMPÉTENCES	COURS																																			
	La profession et le monde du loisir	La créativité et ses applications	La personne et son cheminement	L'observation du comportement humain	Gestion des risques et premiers soins	Communication	Comptabilité et budget	Outils de gestion et d'organisation	Outils promotionnels	Jeux et intervention auprès des enfants	Processus de réunions et travail en équipe	Gestion des ressources matérielles	Changements sociaux et loisir	Communication et éthique	L'adulte, les sports et le plein air	Aînés, culture et tourisme	Stage d'animation	Organisations et entrepreneurship	Encadrement des ressources humaines	Enquêtes sociales	Création d'activités de loisir	Financement des organismes	Stage : Clientèles particulières et le loisir	Recrutement des ressources humaines	Intervention auprès des adolescents	Stratégies promotionnelles	Élaboration de programme	Stage de financement et d'encadrement d'une équipe	Stage de coordination d'un projet	Stage d'application professionnel						
Analyser la fonction de travail (01AD)	x																																			
Analyser les caractéristiques de la clientèle (01AE)			x							x					x	x				x			x									x				
Percevoir des indices (01AF)				x																																
Assurer la gestion des risques (01AG)					x																															
Organiser des activités de loisir (01AH)										x	x				x	x							x		x							x				
Exploiter sa créativité (01AJ)		x																																		
Interagir en milieu de travail (01AK)						x					x				x																					
Animer des activités de loisir (01AL)										x					x	x	x						x		x								x			
Animer la réunion d'une équipe (01AM)											x				x																					
Créer et adapter des outils de gestion (01AN)																																				
Assurer la gestion des ressources matérielles (01AP)												x																								
Assurer la gestion du budget (01AQ)							x												x																	
Encadrer des des ressources humaines (01AR)																			x						x									x		
Analyser les tendances du loisir (01AS)													x																							
Élaborer des activités de loisir (01AT)																						x														
Établir la programmation (01AU)																																			x	
Promouvoir les services liés au loisir (01AV)										x																	x									
Recruter des ressources humaines (01AW)																								x												
Exécuter une activité d'autofinancement (01AX)																																			x	
Encadrer la réalisation d'un projet (01AY)																																			x	
Intervenir en matière de loisir (01AZ)																																				x

La progression à travers les sessions

En plus de permettre la connaissance de la fonction de travail, la première session développe les compétences de base en matière de créativité, d'observation, de gestion des risques et amorce l'analyse des clientèles.

En deuxième session, l'étudiant débute son cheminement dans l'animation et l'organisation des activités de loisir. Ainsi, 4 cours et 2 stages répartis sur 4 sessions favorisent l'acquisition de savoirs variés, de plus en plus complexes et liés aux besoins des clientèles. Cette session lui donne aussi des outils pour animer des réunions, interagir en milieu de travail et concevoir des outils de promotion. C'est également le début de 7 cours dans les domaines de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines.

La troisième session termine le développement de la compétence Interaction en milieu de travail et aborde l'analyse prospective dont l'étudiant a besoin à la session suivante pour créer ou adapter des activités de loisir.

La cinquième session propose des contenus complémentaires liés à la programmation, la création d'activités, le recrutement des ressources humaines et la promotion des services. Un stage en milieu de travail permet de réaliser des intégrations de connaissances, d'habiletés et d'attitudes en matière d'analyse de la clientèle, d'animation, d'organisation et de financement.

En dernier lieu la dernière session offre deux périodes de stage durant lesquelles l'étudiant doit réaliser un projet et intervenir professionnellement en matière de loisir. C'est à ce moment que se dégagent les conditions de l'épreuve synthèse.

FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

(A) = automne (H) = hiver

Analyser la fonction de travail

391-101-SL (A)

LA PROFESSION ET LE MONDE DU LOISIR

L'étudiant **validera son choix** de carrière en analysant les exigences du marché du travail concernant les tâches, habiletés, comportements et conditions d'exercice de la profession, de même qu'en se familiarisant avec les différents types d'organismes et de milieux de travail qui composent le monde du loisir. Des **visites et entrevues** alimentent les discussions et réflexions.

Analyser les caractéristiques des clientèles et leurs besoins en matière de loisir

350-GND-SL (A)

LA PERSONNE ET SON CHEMINEMENT

Il s'agit d'un cours de psychologie dont le but final consiste à bien **cerner les caractéristiques des clientèles avec lesquelles l'étudiant sera appelé à travailler**. Pour y arriver, l'étudiant devra, entre autres connaissances, être capable d'identifier les paramètres des différentes périodes du développement humain, de l'enfance à la vieillesse, et de reconnaître l'impact de certains événements dans le cheminement d'un individu. Par la suite, l'étudiant sera en mesure d'émettre des opinions ou d'écrire des textes démontrant sa compréhension des phénomènes étudiés et son ouverture d'esprit.

387-GNB-SL (H)

ENQUÊTES SOCIALES

Ce cours de sociologie servira à recueillir et à traiter de l'information pour connaître les besoins d'une clientèle en matière de loisir. Après avoir passé en revue différentes méthodes de collectes et d'analyses de données, la partie pratique permettra aux étudiants d'**élaborer un questionnaire et de le soumettre à une population pour en faire ultérieurement une analyse**.

Percevoir des indices significatifs

391-103-SL (A)

L'OBSERVATION DU COMPORTEMENT HUMAIN

L'objectif du cours consiste à maîtriser les **qualités d'un bon observateur** en contexte de loisir. L'étudiant apprendra à concevoir des grilles d'observation, à compiler des observations et à formuler des hypothèses de changement.

Analyser les caractéristiques des clientèles, animer et organiser des activités

391-204-SL (H)

JEUX ET INTERVENTION AUPRÈS DES ENFANTS

L'étudiant approfondira sa connaissance de la clientèle des enfants en situation de loisir et apprendra à **organiser des séances de jeux, puis à animer ces jeux** avec son groupe-classe de même qu'avec des groupes d'enfants dans des milieux qui accueillent cette clientèle. Des périodes sont réservées à l'**apprentissage d'activités spécialisées** pour les enfants.

391-304-SL (A)

AÎNÉS, CULTURE ET TOURISME

L'étudiant se sensibilisera sur les besoins de la clientèle des personnes âgées autonomes en matière de culture et tourisme et devra **organiser et animer une activité** auprès de la clientèle visée.

391-303-SL (A)

L'ADULTE, LE SPORT ET LE PLEIN AIR

L'étudiant perfectionnera ses capacités d'organisateur et d'animateur en **réalisant deux projets** d'intervention en sport ou en plein air qu'il fera vivre à une clientèle adulte.

391-405-SL (H)

LES CLIENTÈLES PARTICULIÈRES ET LE LOISIR (STAGE)

L'étudiant **animera des activités dans le cadre d'un stage** pour une clientèle dont l'accès au loisir est limité pour des raisons économiques, physiques, culturelles ou psychologiques.

391-502-SL (A)

INTERVENTION AUPRÈS DES ADOLESCENTS

Ce cours amène l'étudiant à réfléchir sur le rôle du travailleur en loisir par rapport à la condition actuelle des adolescents dans notre société. Après avoir analysé et bien compris les besoins et réalités des adolescents d'un milieu de loisir, l'étudiant doit mettre en pratique ses compétences en animation et en organisation afin de développer des activités d'intervention et réaliser des projets adaptés aux réalités des milieux accueillant cette clientèle. Son intervention doit être menée avec **une approche qui implique les participants**, tout en respectant les règles de l'éthique professionnelle liée au travail avec les adolescents.

391-305-SL (A)

STAGE D'ANIMATION

Lors de ce stage, l'étudiant devra animer une ou plusieurs clientèles composées de jeunes adultes, d'adultes et d'aînés, dans le cadre d'activités variées.

Assurer la gestion des risques à la santé et à la sécurité

391-104-SL (A)

GESTION DES RISQUES ET PREMIERS SOINS

En plus d'apprendre à **donner les premiers soins et de recevoir l'attestation « Secourisme général avec RCD niveau B » de la Croix rouge**, l'étudiant fait l'acquisition des connaissances lui permettant de mettre en place des mesures concrètes visant à identifier, prévenir et/ou éliminer les risques inhérents à la pratique d'activités de loisir. Par ailleurs, le cours permet à l'étudiant de développer ses connaissances en matière de santé et de sécurité au travail ainsi qu'en ce qui concerne les bases de la gestion en situation de crise.

Exploiter sa créativité

391-102-SL (A)

LA CRÉATIVITÉ ET SES APPLICATIONS

À partir d'un besoin identifié en matière de créativité, l'étudiant est appelé à rechercher des idées et à les développer avant de les évaluer. Voilà le cheminement **d'une démarche créative** que l'étudiant développera sur la base de notions théoriques, **d'expériences et de projets divers**.

Interagir en milieu de travail

391-105-SL (A)

COMMUNICATION

Le cours vise à développer, chez l'étudiant, la capacité d'interagir en milieu de travail. L'étudiant est amené à développer ses compétences à **gérer des situations de communication interpersonnelles** et à pratiquer la prise de parole publique dans une grande variété de situations.

391-302-SL (A)

COMMUNICATION ET ÉTHIQUE

La suite du cours Communication donne à l'étudiant la possibilité de réfléchir et de mettre en **pratique le contenu et les principes éthiques d'une communication** avec la clientèle et avec les autres intervenants dans le but de permettre des relations interpersonnelles satisfaisantes.

Animer la réunion d'une équipe de travail

391-205-SL (H)

PROCESSUS DE RÉUNION ET TRAVAIL EN ÉQUIPE

Le cours permet à l'étudiant de **préparer adéquatement une réunion** et de l'animer efficacement. L'étudiant sera aussi amené à développer son leadership, ses capacités d'influencer et de convaincre. Celui-ci développera ses compétences par la réalisation d'exercices pratiques et la **mise en œuvre de projets ciblés**.

Créer des outils de gestion

391-202-SL (H)

OUTILS DE GESTION ET D'ORGANISATION

Le développement des aptitudes en matière de planification, d'organisation et d'évaluation est au cœur de ce cours dans lequel l'étudiant **doit créer ou adapter différents outils de gestion**. Pour augmenter son efficacité au travail, il apprendra à bâtir un échéancier ou à concevoir une grille d'évaluation. Le cours est jumelé en partie avec le cours Jeux dans lequel il fera des applications pratiques.

Assurer la gestion des ressources matérielles

391-301-SL (A)

GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

La gestion des ressources matérielles est développée par l'acquisition des savoir-faire du technicien dans ce domaine soit : l'inventaire, l'inspection du matériel, les recommandations d'achats, les appels d'offres et soumissions, l'aménagement de sites d'activités et les procédures de prêts. De plus, **des ateliers thématiques** sur l'entretien d'équipements donnent à l'étudiant la possibilité d'élargir ses connaissances à partir d'expériences pratiques dans le domaine.

Assurer la gestion du budget

391-201-SL (H)

COMPTABILITÉ ET BUDGET

À l'aide de mises en situation relatives au loisir, l'étudiant développera les outils nécessaires pour préparer et présenter des budgets, faire de la tenue de livre et contribuer à la production des états financiers. En plus de faire des exercices sur papier, l'étudiant utilisera les logiciels appropriés.

391-404-SL (A)

FINANCEMENT DES ORGANISMES

Ce cours permet à l'étudiant de s'initier à **quatre facettes de la tâche** : l'activité bénéfique, la recherche de commandite, la demande de subvention et la sollicitation de dons. C'est également dans ce cours que l'étudiant se trouve un milieu de stage lié au financement.

391-401-SL (H)

ORGANISATIONS ET ENTREPRENEURSHIP

À la suite de la tenue de l'analyse de la situation de travail, ce cours est devenu essentiel. En effet, certains anciens se sont lancés dans la création de leur propre « entreprise » ou doivent conseiller des associations dans le processus d'incorporation. Il est donc de mise de distinguer les différentes méthodes de création d'entreprises et d'organismes privés à but lucratif ou non lucratif, de **cerner le contenu d'un plan d'affaires et d'en concevoir un**.

Encadrer des ressources humaines**391-402-SL (H)****L'ENCADREMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Voici une des tâches les plus complexes du programme qui fait appel aux aptitudes du technicien en matière d'observation, de communication et de gestion des ressources humaines. Dans ce cours, l'étudiant apprendra comment planifier une stratégie d'encadrement, déléguer des tâches, former et évaluer des personnes, assurer un suivi organisationnel et, surtout, transférer ces acquis de manière professionnelle. **De nombreuses mises en situation serviront de contexte aux apprentissages.** De plus, le cours est un préalable au stage sur l'encadrement d'un projet.

Analyser les tendances du loisir à la lumière d'éléments contextuels**387-GNA-SL (A)****CHANGEMENTS SOCIAUX ET LOISIR**

Ce cours amène l'étudiant à réfléchir sur le loisir au Québec et à envisager les changements technologiques, économiques, démographiques et culturels qui influent sur son développement. En dernière analyse, on demande à l'étudiant de **poser des hypothèses sur les tendances futures** pour l'inciter à rester à l'affût des nouveaux besoins. Les cours de création d'activités de loisir et d'élaboration de programme lui permettront d'aller plus loin dans l'application de ses acquis.

Élaborer des activités de loisir**391-403-SL (H)****CRÉATION D'ACTIVITÉS DE LOISIR**

À partir de situations fictives et réelles, l'étudiant devra créer et adapter plusieurs activités de loisir pour répondre aux besoins de diverses clientèles provenant de milieux différents. Par la suite, il devra **animer ses activités auprès des clientèles** ou de ses pairs et les évaluer.

Établir la programmation**391-504-SL (A)****ÉLABORATION DE PROGRAMME**

Ce cours permet l'intégration de nombreuses compétences, en particulier celles liées à l'analyse des besoins de la clientèle et de reconnaissance des ressources d'un milieu. À l'aide de ces données, l'étudiant est amené à respecter les phases de la programmation consistant à formuler des objectifs, à **sélectionner des activités et à construire un programme faisant l'objet d'une présentation écrite.**

Promouvoir les services liés au loisir**391-203-SL (H)****OUTILS PROMOTIONNELS**

La conception et la création d'outils promotionnels tels l'affiche, le communiqué et le site Web sont au cœur de ce cours et permettent à l'étudiant de découvrir le monde de la publicité et de la promotion du loisir. Pour ce faire, il sera initié à **l'utilisation de plusieurs logiciels spécialisés** : Photoshop Éléments, Publisher, PowerPoint, etc. De plus, il mettra en application ses apprentissages autour de projets réels se déroulant au cégep. Il devra ainsi faire la publicité pour ces projets.

391-503-SL (A)**STRATÉGIES PROMOTIONNELLES**

Après avoir acquis les connaissances nécessaires pour créer des outils promotionnels, l'étudiant aura l'occasion de concevoir et **d'élaborer des activités de promotion, une conférence de presse** et de produire une stratégie promotionnelle pour un organisme ou un événement de loisir.

Recruter des ressources humaines**391-501-SL (A)****RECRUTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Dans ce cours, l'étudiant apprend à élaborer les outils du recrutement des ressources humaines, comme l'offre d'emploi et les diverses grilles d'évaluation. **Il les met en application dans des simulations de situations** se rapprochant de celles rencontrées en milieu de travail.

Réaliser une activité d'autofinancement**391-505-SL (A)****STAGE DE FINANCEMENT ET D'ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE**

Dans ce stage, l'étudiant développera deux compétences : exécuter une activité de financement et encadrer une équipe dans la concrétisation d'un projet d'activités. Il devra donc coordonner le travail des personnes impliquées à titre de collaborateurs. Il s'agit ainsi d'une expérience pratique de gestion des ressources humaines et de financement.

Encadrer la réalisation d'un projet**391-605-SL (H)****STAGE DE COORDINATION D'UN PROJET**

Ce stage représente la dernière étape dans l'acquisition des compétences : analyser les caractéristiques des clientèles, animer et organiser des activités. Il en sera un approfondissement à travers un projet dont la complexité sera prise en considération pour l'acceptation ou non du stage. L'organisation d'événements, d'activités spéciales, de compétitions de toutes sortes, de manifestations culturelles ou d'happenings sont des exemples de mises en situation typiques « à valeur ajoutée » dans le domaine des loisirs.

Intervenir en matière de loisir

391-606-SL (H)

STAGE D'APPLICATION PROFESSIONNEL

La dernière étape du programme est axée sur le développement des attitudes et aptitudes professionnelles à travers les différents dossiers confiés au stagiaire. Ce stage se déroule normalement en même temps que le stage précédent et sert de champ d'observation pour la réussite de l'épreuve synthèse de programme.

FORMATION SPÉCIFIQUE
Gestion du cheminement scolaire dans le programme 391.A0

La profession et le monde du loisir 391-101-SL	La créativité et ses applications 391-102-SL	La personne et son cheminement 350-GND-SL	L'observation du comportement humain 391-103-SL	Gestion des risques et premiers soins 391-104-SL	Communication 391-105-SL
Comptabilité et budget 391-201-SL	Outils de gestion et d'organisation 391-202-SL	Outils promotionnels 391-203-SL	Jeux et intervention auprès des enfants 391-204-SL	Processus de réunions et travail en équipe 391-205-SL	
Gestion des ressources matérielles 391-301-SL	Changements sociaux et loisir 387-GNA-SL	Communication et éthique 391-302-SL	Stage d'animation 391-305-SL	L'adulte, les sports et le plein-air 391-303-SL	Ainés, culture et tourisme 391-304-SL
Organisations et entrepreneurship 391-401-SL	L'encadrement des ressources humaines 391-402-SL	Enquêtes sociales 387-GNB-SL	Stage Clientèles particulières et le loisir 391-405-SL	Création d'activités de loisir 391-403-SL	Financement des organismes 391-404-SL
Recrutement des ressources humaines 391-501-SL	Stage de financement et d'encadrement d'une équipe 391-505-SL	Intervention auprès des adolescents 391-502-SL	Stratégies promotionnelles 391-503-SL	Élaboration de programme 391-504-SL	
	Stage de coordination d'un projet 391-605-SL		Stage d'application professionnel 391-606-SL		

Principes de base

- 1) Ne jamais sauter plus d'une session
- 2) Respecter la cohérence des compétences
- 3) Limiter les préalables à l'essentiel

Les flèches pointillées relient des cours stratégiques liés à des compétences

- Les cours doivent être suivis en même temps

Les flèches larges indiquent les préalables relatifs

- Certains éléments du cours devront être réussis pour avoir accès au cours

Conditions d'accès aux stages finals

- L'étudiant ne doit pas avoir plus de 3 cours à faire pour entreprendre ses 2 stages
- L'étudiant qui fait ses 2 stages peut suivre 2 cours
- L'étudiant qui fait uniquement le Stage de coordination d'un projet peut suivre 3 cours
- L'étudiant qui fait uniquement le Stage d'application professionnel peut suivre 3 cours

Il revient aux professeurs d'indiquer dans leurs plans de cours les conditions qui s'appliquent et de transmettre à l'aide pédagogique le nom des étudiants ne pouvant avoir accès à un tel cours.

LA FORMATION GÉNÉRALE

Telle qu'elle est conçue actuellement, la formation générale au collégial vise à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Elle a donc une triple finalité :

- ❖ L'acquisition d'un fonds culturel commun qui se traduit par :
 - la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
 - la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
 - une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
 - la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
 - la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
 - la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
 - une éthique personnelle et sociale;
 - une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
 - la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

- ❖ L'acquisition et le développement d'habiletés génériques :
 - la conceptualisation, l'analyse et la synthèse;
 - la cohérence du raisonnement;
 - le jugement critique;
 - la qualité de l'expression;
 - l'application des savoirs à l'analyse de situations;
 - l'application des savoirs à la détermination de l'action;
 - la maîtrise de méthodes de travail;
 - le retour réflexif sur les savoirs.

- ❖ L'appropriation d'attitudes souhaitables :
 - l'autonomie;
 - le sens critique;
 - la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
 - l'ouverture d'esprit;
 - la créativité;
 - l'ouverture sur le monde.

Dans les collèges, la formation générale est actualisée à travers :

- quatre cours de littérature en langue d'enseignement (français) pour un total de 240 heures;
- trois cours de philosophie pour un total de 150 heures;
- trois cours d'éducation physique pour un total de 90 heures;
- deux cours de langue seconde (anglais) pour un total de 90 heures;
- deux cours complémentaires à la formation spécifique de l'étudiant pour un total de 90 heures. Ces cours appartiennent à un des champs de savoirs suivants :
 - ✓ sciences humaines;
 - ✓ culture scientifique et technologique;
 - ✓ langues modernes;
 - ✓ langage mathématique et informatique;
 - ✓ arts et esthétique.

L'annexe 1 décrit la façon dont la formation générale est mise en oeuvre au cégep de Saint-Laurent. La séquence et le contenu des cours de chaque discipline y sont présentés sous forme de tableaux simples à consulter. L'offre de cours complémentaires, variable selon chaque programme, y est aussi présentée.

LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

GRILLE DE COURS

391.A0 Techniques d'intervention en loisir

Formation générale					Formation spécifique						
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)		Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)	Complémentaire (2,00)	La profession et le monde du loisir 391-101-SL 1-2-2 (1,66) (01AD)	La créativité et ses applications 391-102-SL 1-2-2 (1,66) (01AJ)	L'observation du comportement humain 391-103-SL 1-2-1 (1,33) (01AF)	Gestion des risques et premiers soins 391-104-SL 2-2-1 (1,66) (01AG)	Communication 391-105-SL 1-2-1 (1,33) (01AK)	La personne et son cheminement 350-GND-SL 2-2-2 (2,00) (01AE)	Session 1 29 heures 15,00 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)		Anglais 1 formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Comptabilité et budget 391-201-SL 2-2-2 (2,00) (01AQ)	Outils de gestion et d'organisation 391-202-SL 2-2-2 (2,00) (01AN)	Outils promotionnels 391-203-SL 1-2-1 (1,33) (01AV)	Jeux et intervention auprès des enfants 391-204-SL 2-2-1 (1,66) (01AE, 01AH et 01AL)	Processus de réunions et travail en équipe 391-205-SL 1-3-1 (1,66) (01AM ET 01AK)		Session 2 30 heures 15,33 unités
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2		Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1		Gestion des ressources matérielles 391-301-SL 2-2-2 (2,00) (01AH et 01AP)	Communication et éthique 391-302-SL 1-2-1 (1,33) (01AK et 01AM)	L'adulte, les sports et le plein-air 391-303-SL 1-2-1 (1,33) (01AE, 01AH et 01AL)	Aînés, culture et tourisme 391-304-SL 1-2-1 (1,33) (01AE, 01AH et 01AL)	Stage d'animation 391-305-SL 0-3-1 (1,33) (01AL)	Changements sociaux et loisir 387-GNA-SL 2-1-2 (1,66) (01AS)	Session 3 28 heures 14,66 unités
4	Français propre au programme 601-GND-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1			Organisations et entrepreneurship 391-401-SL 2-1-2 (1,66) (01AD et 01AQ)	L'encadrement des ressources humaines 391-402-SL 2-2-2 (2,00) (01AR)	Création d'activités de loisir 391-403-SL 1-3-1 (1,66) (01AT)	Financement des organismes 391-404-SL 1-2-1 (1,33) (01AQ)	Stage Clientèles particulières et le loisir 391-405-SL 1-5-2 (2,66) (01AE, 01AH et 01AL)	Enquêtes sociales 387-GNB-SL 2-1-2 (1,66) (01AE)	Session 4 30 heures 15,00 unités
5		Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GND-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2	Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Complémentaire (2,00)	Recrutement des ressources humaines 391-501-SL 1-2-1 (1,33) (01AW)	Intervention auprès des adolescents 391-502-SL 1-2-1 (1,33) (01AE, 01AH et 01AL et 01AR)	Stratégies promotionnelles 391-503-SL 1-2-1 (1,33) (01AV)	Élaboration de programme 391-504-SL 2-2-2 (2,00) (01AU)	Stage de financement et d'encadrement d'une équipe 391-505-SL 0-8-2 (3,33) (01AX et 01AY)		Session 5 29 heures 14,33 unités
6									Stage de coordination d'un projet 391-605-SL 1-8-2 (3,66) (01AE, 01AH, 01AL et 01AR)	Stage d'application professionnel ESP 391-606-SL 0-18-2 (6,66) (01AZ)	Session 6 27 heures 10,33 unités

Total des heures : 2 595; total des unités : 84,66
Dernière mise à jour : Février 2010

391.A0 AVM : 2000; TVL : 2 – version 2010

COMMENT LIRE LA GRILLE

- 1 Nombre d'heures de théorie
- 2 Nombre d'heures de laboratoire
- 2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 1+2+2 = 5 divisé par 3 = 1,66 unités

La profession et le monde du loisir

391-101-SL

1-2-2 (1,66)

(01AD)

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités *

Objectif

Certaines informations sont nécessaires pour vous assurer de prendre les bonnes décisions concernant votre cheminement scolaire.

La grille de cours

La grille des cours décrit le cheminement que vous aurez à faire pour obtenir votre diplôme d'études collégiales. Les six sessions prévues comportent un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, stages, ...) par semaine que vous devrez réussir. Pour assurer un équilibre, le Collège a réparti le plus également possible ces heures entre les six sessions. La pondération du cours prévoit un certain nombre d'heures à consacrer au travail personnel (même si celles-ci ne sont pas comptées à titre d'activités d'apprentissage. Pour vous faire une idée de votre charge de travail par semaine, il suffit de les ajouter aux périodes de cours et de laboratoires auxquelles vous êtes inscrit.

Les préalables

Il est essentiel de réussir tous les cours auxquels vous êtes inscrit puisque les habiletés et les connaissances acquises sont souvent préalables aux cours qui suivent. La lecture de la grille vous renseignera sur les cours préalables que vous devez réussir avant de vous y inscrire. Il existe deux types de préalable : absolu (PA) ou relatif (PR). Un préalable absolu désigne un cours qui doit être réussi obligatoirement avant l'inscription au cours suivant. Un préalable relatif réfère à un cours qui doit avoir été complété avec une note supérieure à 50 %.

En général, l'échec à un cours préalable de la formation spécifique retarde votre cheminement d'un an puisque ces cours ne sont offerts qu'une fois l'an. Par contre, les cours de la formation générale sont offerts aux deux sessions.

Pour toutes ces raisons, il est important que vous considériez votre cheminement dans le programme en suivant l'ordre des sessions. Un cheminement par cours peut entraîner de mauvais choix et retarder votre progression. En effet, le Collège ne peut garantir la compatibilité à l'horaire de cours qui sont prévus à des sessions différentes dans un programme d'études. Il vous faut donc rattraper le plus rapidement possible le retard accumulé au cours de la session précédente, autant du côté de la formation générale que de celui de la formation spécifique.

Le choix de cours

Vous recevez à chaque session, via le système Omnivox, une proposition de choix de cours pour la session suivante. Vous devez étudier attentivement cette proposition en regard de vos résultats scolaires antérieurs et de ceux anticipés pour la session en cours. Votre choix de cours est de votre responsabilité. Vous pouvez avoir recours aux conseils de votre aide pédagogique individuel lorsque vous hésitez.

L'abandon d'un cours

L'abandon d'un cours après la date d'annulation entraîne automatiquement un échec. La note accumulée au moment de l'abandon apparaît au bulletin cumulatif ainsi que la mention échec

Les échecs

Au cours de vos études, il se peut que vous échouiez un ou plusieurs cours. Pour le Collège, l'échec d'un cours est compréhensible, mais cette situation doit demeurer exceptionnelle. Il existe donc certains règlements qui encadrent l'échec.

Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire

Le Collège met en place un ensemble de mesures destinées à favoriser le cheminement et la réussite scolaires de ses étudiants. Par contre, tout étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session donnée ou qui échoue un même cours plus d'une fois se verra imposer des sanctions en vertu du nouveau *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* qui sera adopté en juin 2010. Ce règlement sera disponible sur le site Web du Collège.

La sanction des études

Pour obtenir votre diplôme d'études collégiales, vous devez réussir tous les cours prévus au programme et en plus, passer avec succès une épreuve synthèse propre au programme et une épreuve uniforme en français.

L'épreuve synthèse

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* prévoit que l'étudiant doit se soumettre à une épreuve synthèse propre au programme. La réussite de cette épreuve est nécessaire pour l'obtention du DEC depuis le 1^{er} janvier 1999.

Nous vous présentons le cadre général et les objectifs de l'épreuve synthèse de votre programme. Dans les premières semaines de cours, vous recevrez un document plus complet qui précisera le contenu et les modalités d'organisation de cette épreuve.

Le cadre général

- L'épreuve synthèse est rattachée au cours *Stage d'application professionnel* 391-606-SL, et la réussite de l'épreuve est nécessaire à la réussite du cours.
- L'épreuve synthèse atteste l'intégration d'apprentissages jugés essentiels dans l'ensemble du programme.

- Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant applique les savoirs acquis à une situation donnée. La réussite de cette épreuve témoigne de sa capacité à s'intégrer au marché du travail ou à poursuivre des études universitaires.
- L'épreuve est individuelle et elle est sanctionnée par la mention *Réussite* ou *Échec* au bulletin cumulatif.

Les objectifs

Au terme de vos études, vous devrez être capable de démontrer votre capacité d'exercer les quatre grandes fonctions d'un technicien :

- identifier des besoins;
- assurer la gestion des ressources;
- assurer la tenue des activités;
- gérer un projet spécifique.

Durant son stage final, l'étudiant sera à l'écoute des besoins du milieu. Il devra déterminer un plan d'action relatif à un projet pouvant permettre de répondre en tout ou en partie à un besoin non satisfait dans ce milieu, à ce jour.

Un document écrit permettant de saisir le degré d'atteinte des objectifs devra être remis et accompagnera la présentation orale faite devant le superviseur et des représentants de milieu de stage.

L'admissibilité

Pour s'inscrire au cours porteur de l'épreuve synthèse du programme (391-606-SL), vous devez avoir réussi les cours des trois premières sessions, incluant les cours de la formation générale.

Toutefois, pour éviter de retarder indûment un étudiant dans son cheminement, nous permettrons qu'il accède au cours porteur de l'épreuve de son programme si, en plus des cours de la quatrième session, il lui reste un maximum de trois cours à compléter (un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours).

AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

En début d'année scolaire, le cégep de Saint-Laurent et l'Association étudiante vous remettent un agenda. En plus d'être un outil de planification qui peut s'avérer fort utile dans vos études, l'agenda contient une foule de renseignements sur les services offerts au Collège, sur les règles en vigueur ainsi que sur les nombreuses activités parascolaires susceptibles de vous intéresser.

En plus de votre agenda, vous pouvez consulter, à la bibliothèque ou sur le site Web du Collège, les divers règlements auxquels tout étudiant doit se conformer. Ces règles du jeu proviennent de deux sources, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le cégep de Saint-Laurent.

Vous pouvez, entre autres, consulter :

- ✓ Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- ✓ Règlement sur le régime des études collégiales
- ✓ Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire
- ✓ Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- ✓ Règlement intérieur relatif aux règles de vie collégiale.

La politique d'admission aux stages

Les conditions sont inscrites dans le tableau *Gestion du cheminement scolaire dans le programme 391.A0* (mai 2003), page 15.

Renseignements généraux

- Les enseignants sont issus du milieu du travail en loisir.
- Il existe des liens étroits avec les secteurs privé et public auprès desquels les enseignants jouissent d'une excellente réputation.
- Le programme dispose de l'usage d'un laboratoire d'ordinateurs PC, d'un bureau type et d'une salle polyvalente.
- Les étudiants en loisir jouissent d'un lieu de détente et de rencontre qui leur est réservé.
- Le programme possède une banque de milieux de stage diversifiés.

FORMATION GÉNÉRALE

LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

En littérature, les devis ministériels imposent une séquence de quatre cours de 60 heures chacun, laquelle se divise en deux blocs.

Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de trois cours. Axés spécifiquement sur la littérature française et québécoise, ces cours amènent l'étudiant à maîtriser trois compétences successives. La maîtrise de ces compétences le prépare à l'épreuve ministérielle de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots portant sur des extraits d'œuvres littéraires. Cette épreuve est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le deuxième bloc, la formation générale propre, compte un seul cours qui est le quatrième de la séquence. Il porte sur différents types de discours oraux et écrits. Il est offert en trois versions, GNC, GND et GNE, correspondant à trois grandes familles de programmes, donc à trois cours différents. Néanmoins, le Collège ne peut pas toujours respecter ces regroupements, et il arrive parfois que des étudiants

doivent suivre ce quatrième cours dans le cadre d'une famille autre que la leur.

Il est à noter que certains étudiants devront suivre un cours de mise à niveau en français. Ce cours leur permettra de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Il porte sur la structure de la phrase, le code orthographique, la structure du texte et la compréhension d'œuvres littéraires. Ce cours, d'une durée de trois heures par semaine, sera jumelé au premier cours de littérature de la séquence. Les unités rattachées au cours de mise à niveau ne sont toutefois pas prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en littérature

No du cours	101	102	103
Pondération	2-2-3	3-1-3	3-1-4
Énoncé de la compétence	Analyser des textes littéraires.	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
Corpus	Littérature française du Moyen Âge au 19 ^e siècle inclusivement.	Littérature francophone du 20 ^e siècle.	Littérature québécoise des origines à 1979.
Genres	Récit, poésie et théâtre (deux genres).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).
Courants	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux tendances ou courants littéraires.
Lecture	Lire environ 600 pages : au moins deux œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.
Rédaction	Rédiger une explication de texte de 700 mots.	Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.	Rédiger une dissertation critique d'au moins 900 mots.
Grammaire (ajout départemental)	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Nature ou fonction des mots. • Conjugaison et accord des verbes. • Participes passés : employés seuls, avec être et avec avoir. • Nature des propositions. • Ponctuation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Accord de « même », « quelque », « tel » et « tout ». • Accord des participes passés des verbes pronominaux et suivis d'un infinitif. • Discours direct et discours indirect. • Nature et fonction des propositions. • Ponctuation. 	Le cours prépare à l'épreuve ministérielle de français.

Formation générale propre en littérature

No du cours	GNC	GND	GNE
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	On privilégie : • le discours informatif; • l'analyse de thèmes liés à la science; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et la réalité.	On privilégie : • le discours critique; • l'analyse de thèmes liés aux sciences humaines; l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et l'idéologie.	On privilégie : • le discours expressif; • l'analyse de thèmes liés aux arts et aux lettres; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le processus de la création.
Compétence	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.		
Corpus	Littérature québécoise de 1980 à nos jours.		
Exigences	Lire environ 800 pages. Faire au moins deux travaux écrits et un travail oral.		

LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE

En philosophie, les devis ministériels imposent une séquence de trois cours obligatoires. Comme en littérature, ces trois cours sont divisés en deux blocs. Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de deux cours. Le premier cours (PHI 101) est une introduction à la philosophie et le deuxième (PHI 102) est une étude des grandes conceptions de l'être humain. Le deuxième bloc, la formation générale propre, est composé d'un cours : le cours d'éthique et politique (GN) qui permet à l'étudiant d'exercer sa pensée de façon critique et autonome sur un sujet d'actualité lié à son domaine d'études spécifique.

L'être humain a le pouvoir de se poser des questions. C'est ce qui lui a permis de créer des mythes, des religions, des sciences et des techniques (PHI 101). Cependant, à côté des questions pour lesquelles il est parvenu à trouver des réponses précises, il en existe d'autres plus fondamentales qui continuent d'alimenter sa recherche de sens : Que peut-il savoir? (PHI 101) D'où vient-il? Qui est-il? Pourquoi existe-t-il? (PHI 102) Comment doit-il se comporter aux niveaux individuel, social et politique? (PHI GN).

Ces questions sont des questions fondamentales. Les cours de philosophie servent de guide dans l'apprentissage de la réflexion critique et autonome. Ils ont pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Ils suscitent la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens et de vérité. En tant qu'êtres humains, nous jouissons à ce niveau d'un héritage précieux que notre civilisation développe et enrichit depuis plus de deux mille ans.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en philosophie

No du cours	101	102
Pondération	3-1-3	3-0-3
Énoncé de la compétence	<i>Traiter d'une question philosophique.</i>	<i>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</i>
Époque principale étudiée	Antiquité grecque et romaine (Moyen Âge).	(Moyen Âge) Époque moderne (17 ^e et 18 ^e siècles) et contemporaine (19 ^e et 20 ^e siècles).
Thèmes principaux	Vérité et rationalité, théories de la connaissance, théories eudémonistes (bonheur), sagesse, réflexion-action, démocratie et justice, argumentation et sophistique, etc.	Le sujet humain, raison et passion, corps et esprit, liberté et déterminisme, avoir et être, vérité et apparence, individu et société, choix ou obligation, etc.
Corpus philosophique	Mythologie et cosmogonie, premiers penseurs rationnels (Présocratiques); les Sophistes, Socrate, Platon, Aristote, Écoles post-aristotéliennes (stoïcisme, scepticisme, épicurisme, etc.).	Rationalisme (Descartes), empirisme (Hume), théories politiques et état de nature (Rousseau, Hobbes), socialisme (Marx), nihilisme (Nietzsche), l'inconscient (Freud), existentialisme (Sartre), etc.
Méthodologie	Principes de logique formelle et informelle (logique discursive), structure de l'argumentation (identification de la thèse et des idées principales), concepts et définitions, erreurs d'argumentation (sophismes).	Retour sur les acquis du premier cours : logique informelle; thème, thèse et arguments; exercices méthodologiques sur le commentaire, la comparaison et la critique.
Travaux	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de logique et exercices méthodologiques, rédaction de textes argumentatifs, discussions en classe (expression claire de la pensée et réfutation).	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de rédaction de commentaires et de comparaison, exercices de réfutation, discussions en classe.
Épreuve finale	Texte argumentatif de 700 mots.	Commentaire critique ou comparaison critique de 800 mots (3 h en classe).

Formation générale propre en philosophie

No du cours	GNC	GND	GNE
Pondération	3-0-3		
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques physiques : l'homme et la technique, contrôle des productions humaines (ordinateurs, robotique, clonage, etc.), environnement, la moralité de la science, etc.	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques humaines : codes déontologiques, éthique médicale (euthanasie, clonage, avortement, suicide), liberté de culte, législation et droits de la personne, vivre avec soi et les autres, environnement, etc.	Problématiques contemporaines associées aux arts et lettres : censure, plagiat, droits d'auteurs, liberté du créateur, moralité, l'art et la société, marginalité, respect, etc.
Énoncé de la compétence	<i>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</i>		
Époque	Époque contemporaine (actualité).		
Corpus philosophique	Introduction aux grandes théories éthiques : déontologie (Kant); casuistique (Aristote); utilitarisme (Bentham et Mill) et aux théories politiques (Rousseau, Hobbes, Locke, Marx, Harendt, Rawls, Taylor, etc.). Ces théories sont encore utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique et dans les réflexions sociales et politiques et servent de repères.		
Méthodologie	Résolution de problèmes et réflexion actuelle, autonome et critique.		
Travaux	Études de cas, application aux champs d'études des étudiants. Lectures, analyses, résumés (synthèses), rédactions, discussions en classe et exposés, séminaires.		
Épreuve finale	Dissertation (étude de cas) de 900 mots (3 h en classe). Compétence visée : exercice autonome et critique de la pensée.		

LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1. À travers la pratique de l'activité physique, l'étudiant est amené à prendre en charge sa santé. La formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances validés et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques porteuses de saines habitudes de vie.
2. Plus l'exercice physique est efficace, plus la propension à exercer une activité physique est élevée. La démarche d'apprentissage en éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3. Par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique de même que par la pratique raisonnable de l'activité physique, l'étudiant est amené à saisir les liens à l'oeuvre entre une activité physique efficace et la santé.
4. Par les plaisirs et le mieux-être ressentis dans les activités physiques, l'étudiant est incité à diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis en matière de santé et de saines habitudes de vie.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique correspondent à une séquence d'apprentissage. Au Collège, le premier est préalable aux deux suivants.

Le premier ensemble traite des rapports entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant expérimente une ou quelques activités physiques qu'il met en relation avec ses capacités, ses besoins, ses motivations, ses habitudes de vie et ses connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble a trait au processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, de conditionnement physique ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Les acquis des deux premiers ensembles sont appliqués, d'une part, à l'intérieur d'une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et, d'autre part, à travers la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision du professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant d'achever l'exécution de son programme personnel.

Formation en éducation physique

No du cours	Ensemble 1 (101)	Ensemble 2 (102)	Ensemble 3 (103)
Pondération	1-1-1	0-2-1	1-1-1
Énoncé de la compétence	<i>Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.</i>	<i>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</i>	<i>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</i>
Choix d'activités physiques	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Aquaforme • Badminton • Danse aérobic • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Badminton • Flag-football • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Randonnée pédestre • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Natation • Conditionnement physique et détente • Badminton • Cyclotourisme • Danse aérobic • Hockey • Musculation • Patinage • Volley-ball

ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours d'éducation physique lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

ENSEMBLE 1 : SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé. Les cours de cet ensemble portent sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes, et leur pondération est de 1-1-1.

109-605-02 AQUAFORME
Séance de conditionnement physique aquatique sur musique. Ce cours comprend des exercices d'activation, d'aérobic, de flexibilité et de tonification musculaire. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs. Une séance de deux heures par semaine.

109-610-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU AQUATIQUE
Séance de deux heures de conditionnement physique à la piscine. Ce cours comprend diverses activités (natation, conditionnement varié, aquaforme, aquajogging, waterpolo, etc.) qui favorisent une mise en forme générale ainsi qu'un survol des styles de nage suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-620-02 HOCKEY
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-630-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-640-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-645-02 DANSE AÉROBIE
Ce cours permet d'expérimenter les concepts de base d'un entraînement aérobic et musculaire en tenant compte de sa propre condition physique et de sa santé. Les enchaînements de mouvements se font sur des musiques rythmées et ils sont adaptés pour chacun. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes de danse aérobic (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic.).

109-650-02 MUSCULATION
Deux séances d'une heure par semaine. Se familiariser avec l'entraînement en salle de musculation. Progression individuelle lors de l'expérimentation de quatre programmes d'entraînement de base. Évaluation de la condition physique.

109-670-02 BADMINTON
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-690-02 PATINAGE
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

109-695-02 SPORTS COLLECTIFS
Séance de deux heures par semaine. Apprentissage des fondamentaux (rôle du porteur de ballon, rôle du défenseur, construction d'une structure de jeu, etc.) applicables à la plupart des sports collectifs. Exemples de sports collectifs pratiqués : basketball, handball, hockey cosom, soccer, kinball, volleyball, etc.

ENSEMBLE 2 : EFFICACITÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. Les cours du second ensemble concernent le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 0-2-1.

109-705-02 FLAG-FOOTBALL
(Cours offert à l'automne seulement)
Deux séances de deux heures par semaine pendant une demi-session (août, septembre et octobre). Sport collectif où l'étudiant apprend à appliquer les stratégies du football canadien tout en limitant les risques de blessures au minimum puisqu'il se pratique sans aucun contact physique. Aucune expérience n'est requise autre que le désir de pratiquer un sport collectif en plein air.

109-710-02 NATATION
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-720-02 HOCKEY
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent

patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-730-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des techniques et des tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-740-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-750-02 MUSCULATION
Deux séances d'une heure par semaine. Apprendre les principes d'entraînement visant l'efficacité et la sécurité. Expérimenter la plupart des exercices accessibles avec l'équipement de la salle de musculation. Formuler des objectifs personnels. Élaborer un programme personnel d'entraînement. Progression individuelle où l'étudiant doit démontrer son efficacité à exécuter correctement les exercices et à appliquer la progression de la méthode d'entraînement choisie.

109-760-02 PLONGÉE SOUS-MARINE
Dix cours de trois heures et une possibilité de certification en eau naturelle par la suite (certification PADI qui implique des coûts supplémentaires). Cette certification en eau naturelle est nécessaire à ceux qui désireront plonger de façon autonome, mais non obligatoire à la réussite du cours. Notions étudiées : Principes de base de la plongée ; principes physiques des effets de la pression ambiante sur le corps et techniques de base reliées à une plongée sécuritaire. Coût : 55 \$ pour la location de l'équipement spécialisé (veste, détendeur, ceinture de poids, cylindres d'air comprimé). Les étudiants doivent savoir nager pour participer au cours.

109-770-02 BADMINTON
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-785-02 RANDONNÉE PÉDESTRE
Lorsque le cours se donne à la session d'automne
Cinq cours de trois heures précédant une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de septembre. Notions étudiées : comment choisir

un parcours de randonnée, comment marcher efficacement en montagne, comment s'habiller pour la marche en montagne, comment sélectionner l'équipement pour la randonnée pédestre et le camping rustique, etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos, une tente et un sac de couchage. Coût : 50 \$ à 60 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Les étudiants doivent obtenir un résultat de trois paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

Lorsque le cours se donne à la session d'hiver
Cinq cours de trois heures et une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de février. Notions étudiées : les différentes tâches au campement, l'application des principes « Sans Traces », comment marcher efficacement en montagne selon différents types de condition extérieure, l'alimentation à privilégier en hiver et selon le type de déplacement, comment s'habiller lors d'une randonnée hivernale efficacement et à faible coût, comment sélectionner l'équipement pour ce type de randonnée et vivre une expérience agréable en camping rustique (diverses options vous seront proposées), etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos de 35L ou plus et un sac de couchage adéquat (selon l'option de la nuitée choisie). Coût : 45 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Ce prix n'inclut pas la location de certains équipements selon chaque individu ni la nourriture pour toute la fin de semaine. Ce coût supplémentaire variera d'un individu à l'autre et selon le choix des menus de son équipe. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 3 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-790-02 PATINAGE
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquiescer de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

109-910-02 NATATION
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-920-02 HOCKEY
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-930-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-940-02 (A-H) CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-945-02

DANSE AÉROBIE
Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobic et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

109-950-02

MUSCULATION
Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculation. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

109-970-02

BADMINTON
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-980-02

(Cours offert à l'hiver seulement)

CYCLOTOURISME
Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-990-02

PATINAGE
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux cours sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier cours demeurent implicites dans les standards du deuxième cours.

Le premier cours, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de

maîtrise de la langue anglaise. Il propose une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième cours, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant. Bien que les quatre éléments de la compétence soient enseignés, on porte une attention particulière aux habiletés langagières exigées des étudiants selon leur programme, c'est-à-dire qu'on y consacre plus de temps et d'activités et qu'on y accorde une plus grande valeur lors de l'évaluation.

Classement en anglais

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours sont répartis selon quatre niveaux. Pour classer les nouveaux étudiants, le Collège utilise un système de **classement en deux étapes**, mis sur pied et géré par le Département de langues.

1. Lorsque l'étudiant se présente pour faire son choix de cours, il subit un premier test qui évalue principalement sa **compréhension**. Le résultat obtenu permet de l'orienter vers un niveau de cours.
2. Ce classement est toutefois provisoire et doit être confirmé par une seconde étape d'évaluation qui a lieu à la première semaine de la session. Au premier cours, le professeur organise des activités destinées à évaluer l'**expression orale** et l'**expression écrite** de ses étudiants. Suite à une appréciation globale des capacités d'un étudiant, il peut recommander son changement de niveau. L'étudiant doit alors se présenter au coordonnateur du département pour une dernière vérification et, s'il y a lieu, celui-ci informe le Collège du changement de niveau.

Il va sans dire que l'étudiant **doit être présent** à chacune des étapes de l'épreuve de classement et collaborer pour permettre une juste évaluation de ses capacités. En outre, il est essentiel que l'étudiant passe le test de façon honnête. En effet, tout reclassement ultérieur peut engendrer des retards dans le cheminement scolaire.

Formation en anglais langue seconde

		100	GNA
		Formation générale commune	Formation générale propre
Niveau 1	Énoncé de la compétence	<i>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais</i>	<i>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité, à partir de sujets familiers, concrets et pragmatiques : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots; de rédiger un court texte d'environ 200 mots; de dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes; de s'exprimer oralement pendant environ 2 minutes. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte authentique d'environ 500 mots lié à son champ d'études; de rédiger un court texte d'environ 200 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral simple d'environ 3 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible d'environ 2 minutes liée à son champ d'études.
		101	GNS ou GNT
Niveau 2	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</i>	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'intérêt général d'environ 750 mots; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots sur un sujet familier; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'environ 750 mots lié à son champ d'études; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes sur un sujet lié à son champ d'études.

		102	GPS ou GPT
Niveau 3	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</i>	<i>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots à portée socioculturelle ou littéraire; de rédiger un texte clair, structuré et cohérent d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire; de dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire d'environ 7 minutes; d'exprimer oralement un message clair et cohérent d'environ 5 minutes sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots lié à son champ d'études; de produire des communications écrites d'environ 500 mots liées à son champ d'études, accessibles à un non-expert; de dégager le sens d'un message oral d'environ 7 minutes lié à son champ d'études; de produire un message oral de 5 à 8 minutes lié à son champ d'études.
		103	GPA
Niveau 4	Énoncé de la compétence	<i>Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.</i>	<i>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de présenter oralement une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 6 minutes d'une production socioculturelle ou littéraire; de rédiger une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 600 mots d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de communiquer un message de 6 à 9 minutes lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; d'analyser des textes complexes d'au moins 1000 mots liés à son champ d'études; de rédiger un texte d'au moins 600 mots lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; de transmettre un message à partir de sources en français.

LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La formation menant au diplôme d'études collégiales comprend deux cours complémentaires totalisant 90 heures. Ces cours visent à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la formation spécifique de son programme d'études.

Les étudiants du programme Technique d'intervention en loisir peuvent choisir parmi les cours suivants.

COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours complémentaire lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

145-GPA-SL (A)**EXPLORATION DE LA NATURE**

Le cours Exploration de la nature permet à l'étudiant de prendre contact avec la nature en appliquant la démarche scientifique. Il sera donc en mesure de mieux comprendre les liens d'interdépendance entre l'être humain et l'environnement naturel. En équipe avec ses pairs, il abordera la diversité des êtres vivants, leurs relations mutuelles et leurs relations avec les composants non vivants du milieu naturel. Il vivra une immersion en milieu naturel durant une fin de semaine et lors de quelques excursions et visites plus brèves dans le cadre de l'horaire normal de cours. À ces occasions il devra respecter des protocoles et utiliser des instruments de collecte de données. Il présentera, en équipe, ses résultats oralement et par écrit. L'ensemble du processus sera discuté et évalué en groupe à la fin des activités.

202-GPA-SL (H)**ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Ce cours de science pour les non-scientifiques sera organisé autour de concepts-clés en science : la radiation, l'eau, l'air et l'énergie. Il présentera de façon rigoureuse des notions scientifiques, tout en s'efforçant de les rendre accessibles. L'étudiant sera amené à connaître les aspects positifs et négatifs des développements technologiques et à prendre conscience des impacts environnementaux. Le but ultime de ce cours étant évidemment qu'une personne bien informée est un citoyen responsable.

202-GPB-SL (H)**LA CHIMIE DANS NOTRE ASSIETTE**

Ce cours complémentaire, accessible aux non-scientifiques, a pour but d'amener les étudiants à bien se nourrir et ainsi à demeurer en bonne santé. En ce sens, il complète les cours d'éducation physique qui sensibilisent déjà à l'importance de l'activité physique. Dans ce cours, les étudiants pourront acquérir des connaissances sur des sujets d'actualité reliés à l'alimentation, développer un sens critique et se forger une opinion éclairée sur les enjeux et les défis de l'alimentation au XXI^e siècle. Par le biais de la méthode scientifique, les étudiants feront des observations de phénomènes, se questionneront, poseront des hypothèses et effectueront des expériences impliquant des manipulations simples et amusantes à partir des aliments que l'on retrouve dans sa cuisine.

Un cours qui abordera des sujets tels que :

- Les carburants de notre organisme : lipides, glucides, protéines;
- Les gras *trans* et saturés, les oméga-3, les OGM, les antioxydants...;
- Les certifications BIO et équitables;
- Les édulcorants : sucré, sans sucre?
- Décoder les étiquettes des produits, les calories...;
- L'alcool (la fermentation, les levures, ...).

203-GPB-SL (A – H)**INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE**

Ce cours transportera les étudiants dans un séjour d'exploration de Mercure à Pluton, de la Voie lactée à Andromède, de la théorie du Big Bang aux trous noirs. Il visera à informer les étudiants, non seulement sur les bases fondamentales de l'astronomie, mais aussi sur les plus récentes découvertes de la cosmologie. Les différentes missions spatiales portant sur l'exploration de notre système solaire seront étudiées, ainsi que les projets futurs visant à la recherche de vie extraterrestre. De plus, ce cours qualitatif offrira aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de débattre sur la place de l'humain dans l'univers, lors d'une étude de l'astrobiologie et de l'évolution de la vie sur la terre.

243-GPB-SL (A – H)**ES TECHNOLOGIES D'AUJOURD'HUI, CELLES DE DEMAIN ET LEURS ENJEUX**

Ce cours permettra de comprendre les enjeux de la technologie d'aujourd'hui et de demain, afin de prendre des décisions plus éclairées et responsables, tant individuellement (comme consommateur) que collectivement (comme citoyen). Y seront présentés :

- 1- les bases des systèmes d'énergie;
- 2- les grands systèmes de télécommunications;
- 3- les technologies de l'information, l'évolution probable de la domotique et de la robotique;
- 4- les fondements technologiques et l'évolution de la nanotechnologie;
- 5- l'interdépendance des diverses technologies avec la science, l'économie et la société.

340-GPC-SL (A)**LA PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le progrès scientifique et technologique, joint à l'industrialisation ont bouleversé et métamorphosé radicalement l'environnement, et ce, au point que plusieurs s'inquiètent aujourd'hui pour l'avenir de l'espèce humaine et de la nature en général. Le but de ce cours consistera, dans un premier temps, à comprendre comment la relation de l'homme avec la nature s'est sensiblement modifiée depuis l'époque Moderne et comment cette modification permet d'expliquer, en partie, les problèmes que le surdéveloppement a occasionnés dans notre environnement. Dans un deuxième temps, après avoir analysé l'idéologie sous-jacente à la science et à la technologie, nous nous interrogerons sur la responsabilité que nous avons envers les êtres non humains de même qu'envers les futures générations. Enfin, après avoir identifié certains problèmes environnementaux actuels, nous réfléchirons sur les enjeux qu'ils suscitent et les solutions possibles que l'on pourrait y apporter en se référant principalement à deux courants philosophiques importants, le courant environnementaliste en général et celui de l'écologie profonde qui exige un dépassement de la perspective anthropocentriste et humaniste.

340-GPD-SL (H)**PHILOSOPHIE DE L'ART**

Ce cours a pour but d'initier une réflexion sur l'art et sur les arts qui met l'accent sur les principaux problèmes qui relèvent de la production artistique contemporaine, tels que la commercialisation de l'art et l'apparition de l'art de masse, son uniformisation et sa reproductibilité technique, son émancipation par rapport à toute règle, son impact politique et social, le scepticisme et l'incompréhension qu'elle génère dans le public, etc. Une introduction aux principales théories philosophiques sur l'art qui ont marqué la pensée occidentale permettra de mieux vous situer face à ces questions ainsi qu'à cerner l'originalité de la production artistique contemporaine.

360-GPD-SL (H)**AMÉRIQUE, ENJEUX ET DÉBATS**

Ce cours permettra de comprendre la société nord-américaine dans une perspective globale et à l'analyser selon les diverses sciences humaines (anthropologie, économie, histoire, géographie, psychologie, sciences politiques et sociologie). L'approche sera chronologique et/ou thématique. En partant de problèmes de criminalité, en passant par les différents systèmes politiques existants et les diversités religieuses, la société nord-américaine, qui comprend le Mexique, les États-Unis, le Canada et le Québec, sera analysée afin d'être mieux comprise par les étudiants.

360-GPE-SL (A)**MONTRÉAL UNDERGROUND ET MÉCONNU**

Par l'originalité des thèmes et la pédagogie vivante du cours, les étudiants reconnaissent rapidement l'apport des sciences humaines dans la compréhension de phénomènes urbains et sociaux tantôt cachés, tantôt méconnus. En tenant constamment en éveil leur curiosité et par le contact le plus direct possible avec des réalités souvent occultées, ils s'ouvrent à la diversité de la vie montréalaise. Le cours s'intéresse à la marginalité de certains styles de vie adoptés volontairement ou non par une part de la population montréalaise. Il approche des phénomènes dont les étudiants connaissent l'existence, sans nécessairement en comprendre la complexité.

Exemples de thématiques pouvant être abordées :

- *Graffiti et poésie urbaine : l'expression de la marge*
- *Art visuel underground; de la rue au musée*
- *Des nomades anonymes : l'itinérance à Montréal*
- *Religions et lieux de culte : de l'église à la mosquée*
- *D'un quartier à l'autre : de la pauvreté à la richesse*
- *Transport et écologie urbaine : métro, boulot, dodo*

360-GPF-SL (A)**ACTUALITÉ INTERNATIONALE**

Le cours Actualité internationale favorise l'exercice d'un regard informé, critique et nuancé sur les phénomènes internationaux. En misant sur l'apport de plusieurs disciplines et théories en sciences humaines, sur la confrontation des points de vue et sur l'examen des différents traitements médiatiques d'une même réalité, le cours permet d'aborder avec une certaine rigueur et une certaine profondeur toute la complexité des enjeux reliés à l'actualité internationale.

510-GPA-03 (H)**INITIATION AU DESSIN**

Dans ce cours, l'étudiant devra réaliser une production graphique par l'utilisation de procédés simples de dessin. Pour cela il y aura :

- 1- identification des différents types et différentes approches du dessin (observation, mémorisation et imagination; approche linéaire, de plans ou de valeurs) et utilisation des principaux éléments de la langue plastique;
- 2- expérimentation des divers éléments du dessin: le point, la ligne, la masse, les valeurs, les textures, le modelé, la perspective;
- 3- application des règles élémentaires de la composition : les approches et les modes d'organisation d'une image.

510-GPC-SL (A)**INITIATION À LA PEINTURE**

Le cours complémentaire intitulé Initiation à la peinture s'adresse à tous les étudiants intéressés par les techniques de peinture. À partir d'exercices pratiques et progressifs, l'étudiant développera une compréhension du langage chromatique et de son incidence sur son environnement. Il acquerra une habileté dans les divers procédés picturaux et, à partir d'une terminologie appropriée, il saura porter un regard critique sur son travail ainsi que sur celui des autres.

530-GPK-SL (A)**CINÉMA HOLLYWOODIEN**

Le cours proposé correspond à la culture des étudiants : ils aiment le cinéma américain, et c'est souvent le seul qu'ils connaissent. L'objectif de ce cours est de leur expliquer la mécanique du cinéma de consommation courante (et ses limites). Les étudiants intégreront certains apprentissages comme la structure des récits et les fonctions des personnages pour mieux comprendre ce que propose le cinéma de divertissement. Ils apprendront à devenir critiques face à la mise en scène spectaculaire des films hollywoodiens.

530-GPM-SL (H)**CINÉMA DE LA RÉALITÉ**

Le cinéma de la réalité devrait concerner tous les étudiants, dans la mesure où il vise à leur faire prendre conscience qu'il y a autant de mise en scène (ou de manipulation) dans le documentaire et le reportage que dans le cinéma de fiction. Ce cours en communication permettra de distinguer l'information, l'éditorial ou la propagande, et surtout de comprendre le processus du constat, de l'analyse et de l'intervention. Bref, l'étudiant dégagera les types de mise en scène pour mieux cerner les types de discours.

550-GPA-03 (A – H)**INSTRUMENT PIANO**

Dans ce cours, l'étudiant apprendra à jouer du piano. Il apprendra à lire la musique : les accords, les mélodies et les rythmes. Il sera capable à la fin du cours de jouer en solo ou en duo une pièce classique, populaire, blues ou jazz. Ce cours permet de développer l'oreille, le sens rythmique et la coordination. Par des auditions dirigées, l'étudiant saura reconnaître des procédés de composition simples et les compositeurs les plus importants.

560-GPL-SL (A)**THÉÂTRE**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une représentation théâtrale, dans un contexte de création ou d'interprétation, à partir des éléments de base du langage et des techniques propres au théâtre. Il devra d'abord reconnaître les principaux modes du théâtre et identifier ses particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Des exercices en atelier lui permettront de se familiariser avec la notion de « présence » de l'acteur, avec le corps et la voix comme outils d'expression, ainsi qu'avec la mise en application des notions de jeu, le développement de l'écoute, le rapport au texte, la construction d'un personnage, l'initiation à la mise en place, etc. Le dernier tiers de la session permettra à l'étudiant de mettre à profit les notions expérimentées en atelier, dans la production d'une représentation théâtrale.

560-GPM-SL (H)**INITIATION PRATIQUE AU BALLETT CONTEMPORAIN**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une production artistique en danse. Il identifiera les particularités du ballet : son histoire, son vocabulaire, ainsi que les notions techniques reliées à sa pratique. Il utilisera ensuite le médium :

- 1- utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage : exercices pratiques contenant des éléments techniques à la barre et au centre, enchaînements dansés au centre, déplacements divers;
- 2- application adéquate des techniques artistiques : mise en pratique de l'attitude et la discipline exigées par le style d'entraînement en ballet;
- 3- respect des exigences du mode de production : étude et répétition de chorégraphies variées.

601-GPL-SL (H)**ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE**

La compétence de ce cours consiste, selon son énoncé ministériel, à « réaliser une production artistique ». Plus précisément, il s'agit d'écrire des textes de fiction devant appartenir aux différents genres littéraires que constituent le récit, la poésie ou le théâtre. Ce cours se distingue donc grandement des cours de français de la formation générale, dans la mesure où ceux-ci exigent essentiellement des étudiants qu'ils acquièrent et maîtrisent des habiletés langagières de nature analytique. En leur demandant de pratiquer l'écriture de fiction, ce cours permet donc aux étudiants d'aborder un type d'écriture qu'ils ne voient pas ou à peu près pas dans les cours de formation générale. En outre, ce cours ne comporte aucune lecture obligatoire d'œuvre littéraire, ce qui tranche tout à fait par rapport aux cours de la formation générale qui sont organisés en fonction de la lecture obligatoire d'œuvres des littératures française et québécoise. Enfin, ce cours de création littéraire offre aux étudiants la chance de développer, tout en améliorant la maîtrise de la langue écrite, un imaginaire qui, n'étant plus celui d'écrivains spécifiques, est le fruit d'un travail qui leur est propre.

607-GNA-03 (A – H)**ESPAGNOL 1**

Communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte. Ce cours s'adresse aux étudiants débutants en espagnol et il est axé sur l'acquisition des structures de base : l'audition et la compréhension, l'expression orale, l'initiation à la lecture et l'introduction à l'expression écrite. Il s'agit de communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte, c'est-à-dire de saisir le sens de messages oraux et lus, d'exprimer oralement des messages simples et de rédiger de courts textes sur des sujets donnés.

607-GNB-03 (A – H)**ESPAGNOL 2**

Communiquer dans la langue espagnole sur des sujets familiers. Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une certaine connaissance de la langue espagnole et il est axé sur la continuation de l'acquisition des structures de base et sur leur approfondissement. Il s'agit de saisir le sens de messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages de base et d'écrire des textes sur des sujets donnés avec des phrases de complexité moyenne.

607-GPA-03 (A)

ESPAGNOL 3

Communiquer avec une certaine aisance dans la langue espagnole. Ce cours s'adresse à l'étudiant qui a atteint un niveau intermédiaire. Il lui permet d'approfondir ses connaissances de la langue. Il s'agit de comprendre des messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages variés et d'écrire des textes sur des sujets donnés.

609-GNA-03 (A – H)

LLEMAND 1

Communiquer dans la langue allemande de façon restreinte. Dans ce cours basé sur une approche communicative, l'étudiant débutant apprend les structures et le vocabulaire de base de la langue pour arriver à comprendre et à s'exprimer de façon restreinte dans des situations de la vie courante.

616-GNA-SL

ARABE 1

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant débutant à l'expression orale en arabe et à le familiariser avec certains aspects des pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante. Cela se fera par l'initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base.

616-GNB-SL

ARABE 2

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant capable de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, à améliorer ses connaissances en arabe et ses notions culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer plus efficacement dans les domaines d'intérêt personnel.